VILLE DE Beauharnois

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2027

De quoi s'agit-il ?

Le conseil municipal procédera à l'adoption du budget de la Ville de Beauharnois pour l'année 2027 lors d'une séance extraordinaire.

Quand et où ?

Mardi le 8 décembre à 19 h
Hôtel de ville
660, rue Ellice, Beauharnois J6N 1Y1

Précisions

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.



Vous avez des questions sur le sujet ?

Vous pouvez envoyer vos questions par courriel au info@ville.beauharnois.qc.ca ou par téléphone au 450-429-3546.

Donné à Beauharnois,
ce 27 novembre 2026

Janie Arseneau, greffière

ville.beauharnois.qc.ca/avispublics